

DIU

Médecine de rééducation

Objectifs

Cette formation a pour objectifs de :

- Assurer un standard de qualité en rééducation et réadaptation à des médecins non spécialistes en médecine physique et de réadaptation (MPR),
- Permettre la réorientation des médecins généralistes ou spécialistes,
- Répondre à des besoins de santé publique.

Organisation pédagogique

La formation se déroule sur deux ans.

Le volume horaire de ce diplôme est de 160 heures + stages.

Les enseignements sont définis à partir du Contrat Individualisé de Formation (CIF).

- **Enseignement théorique** : 80 heures par an (séminaires interrégionaux et nationaux : une journée chacun).
- **Enseignement pratique** : Dans différentes structures pratiquant la MRP et reconnues formatrices par le coordonnateur régional ; de 15 jours consécutifs par année universitaire,

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

dans au moins deux services différents en fonction du CIF.

Contrôle de connaissances

La formation est sanctionnée par un Diplôme Inter-Universitaire.

Le contrôle des connaissances est sanctionné par :

- 1^{ère} année : Épreuve écrite 2h (2 questions rédactionnelles)
- 2^{ème} année : Épreuve écrite 2h + épreuve pratique (dossier clinique)

L'assiduité et le respect de la maquette du CIF est obligatoire pour passer les examens.
Redoublement possible si nouveau CIF.

Contenus

1^{ère} année

- Bases théoriques : Objectifs et méthodologie de la médecine de rééducation, mécanismes de développement du handicap.
- Bilans et explorations fonctionnelles : Bilans articulaires, musculaires, de la sensibilité, des fonctions supérieures, des conduites comportementales ; bilans fonctionnels.
- Moyens thérapeutiques : Kinésithérapie, ergothérapie, physiothérapie, orthophonie ; appareillages et aides techniques ; techniques de réinsertion des personnes handicapées ; les structures sanitaires et médico-sociales ; maintien à domicile.

2^{ème} année

- Déficiences et incapacités d'origine neurologique liées à des pathologies centrales et périphériques ; d'origine ostéo-articulaire liées à des pathologies traumatiques et non traumatiques ; d'origine cardiovasculaire et respiratoire.

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

- Déficiences, incapacités propres à l'enfant et aux personnes âgées

Publics et prérequis

- Docteurs en médecine français ou de l'union européenne justifiant d'au moins 2 années d'exercice professionnel.
- Médecins de pays étrangers ayant des titres équivalents.

Examen probatoire obligatoire (écrit + entretien).

Projet professionnel centré sur la MPR.

Exercer depuis 1 à 2 ans en structure de MPR.

Projet professionnel exclusivement centré sur la MPR.

Les intervenants

- Dr V. GREMEAUX

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.